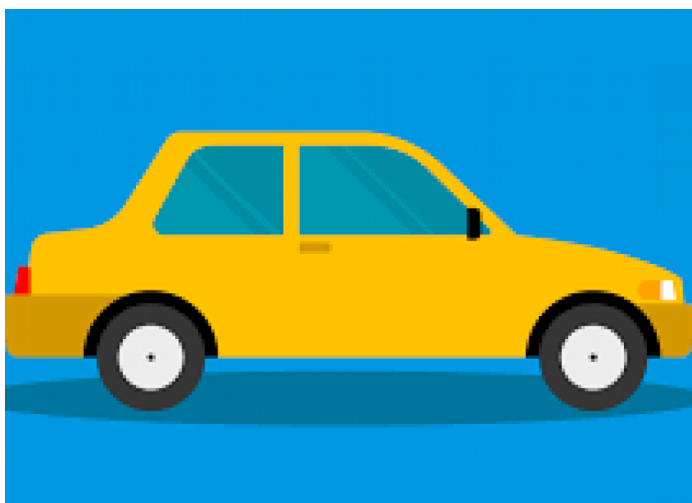


Notre plaidoyer pour le réemploi de véhicules déclassés



PRISE DE POSITION

05/02/2024

Le 13 janvier 2024, le Sénat a adopté une proposition de loi (déposée par Joël Labbé, Guillaume Gontard et d'autres) visant à favoriser le réemploi des véhicules, au service d'une mobilité durable et solidaire sur les territoires. Elle tend à

allonger la durée de vie de certains véhicules initialement destinés à la casse dans le cadre de la prime à la reconversion, **et à favoriser la mobilité des personnes en difficulté.**

Lors de **notre audition début novembre au Sénat**, nous avons partagé notre point-de-vue. Cette proposition de loi nous semble très intéressante pour répondre à l'enjeu à court terme d'un accès à la mobilité des plus précaires. Ce dispositif pourrait être une solution à court terme et d'urgence mais doit être complémentaire d'une vraie politique de mobilité alternative sur les territoires ruraux notamment.

Texte transmis à l'Assemblée nationale.

Plus d'informations [sur le site du SENAT, CLIQUER ICI.](#)

<https://finistere.secours-catholique.org/notre-actualite/notre-plaidoyer-pour-le-reemploi-de-vehicules-declasses>